

Illustration des coûts et frais prévisionnels liés aux services d'investissement et aux instruments financiers

R-PlanInvest

Le présent document vous fournit une illustration de l'ensemble des coûts et frais prévisionnels qui seront générés par la fourniture de services d'investissement de type R-PlanInvest.

Les frais applicables aux produits R-PlanInvest se limitent à la commission de souscription de 1,25 %, aux frais liés à l'instrument financier et aux rétrocessions. Il n'y a pas de droits de garde, pas de frais de gestion et pas de commission de rachat à payer.

Le calcul des coûts prévisionnels tient compte de tous les coûts et frais selon les catégories suivantes tel que prescrit par la Directive Européenne MiFID 2014/65/EU (Markets in Financial Instruments Directive (MiFID II)) datant du 15 mai 2014 et entrant en vigueur le 3 janvier 2018:

- **Les coûts et frais liés aux services d'investissement fournis et facturés par Raiffeisen.**

Ceux-ci se limitent aux commissions de souscription de 1,25 % qui sont débitées du compte du client à chaque souscription. Il n'y a pas d'autres frais Raiffeisen non-récurrents, récurrents, transactionnels ou accessoires à payer.

- **Les coûts et frais liés aux instruments financiers, facturés par des parties tierces.**

Cette rubrique comprend les frais récurrents nets d'éventuelles rétrocessions tels que les « management fees », les frais transactionnels comme par exemple les « brokerage fees » et les coûts accessoires tels que les commissions de performance à l'intérieur du fonds OPCVM sous-jacent.

Tous ces frais ne sont pas débités du compte du client mais sont reflétés dans le prix de l'instrument.

Raiffeisen n'applique aucun frais non-récurrent lié à l'instrument financier au-delà des commissions de souscription qui figurent dans la rubrique des coûts transactionnels liés aux services d'investissement fournis par Raiffeisen.

- **Les rétrocessions reçues par Raiffeisen.**

Au cas où l'émetteur d'un instrument financier rétrocède une partie des frais récurrents liés à l'instrument financier aux distributeurs, cette rétrocession est indiquée comme un frais à part et les frais récurrents de l'instrument financier sont affichés nets du montant rétrocédé.

Pour établir une estimation des coûts prévisionnels, on tiendra compte des facteurs suivants:

- **Le montant qui est investi chaque année** détermine les frais de souscription.
- **La durée de vie de l'investissement** et
- **le rendement du fonds sous-jacent** qui déterminent, ensemble avec le montant investi annuellement, la valeur du portefeuille et par ce biais les frais récurrents liés aux instruments financiers et les rétrocessions.

Par conséquent, les illustrations de coûts et frais prévisionnelles suivantes ont été élaborées sur base d'hypothèses en termes de

- investissement annuel,
- durée de vie de l'investissement et
- rendement annuel moyen du fonds sous-jacent.

Les estimations se basent sur les tarifs Raiffeisen en vigueur au moment de la publication de ce document. En ce qui concerne les frais liés aux instruments financiers et les rétrocessions, les estimations se basent sur les instruments éligibles pour le produit R-PlanInvest et leurs coûts tels que communiqués par les émetteurs au moment de la publication de ce document.

Description

R-PlanInvest est un plan d'épargne en fonds d'investissement (SICAV) offrant l'opportunité de viser des rendements potentiels plus élevés vous permettant ainsi d'épargner en vue de vos besoins et projets futurs. Le choix des fonds disponibles permet également de choisir la politique d'investissement qui correspond le mieux à votre profil.

R-PlanInvest est constitué par des versements réguliers dans des fonds adaptés à votre profil.

De façon régulière, vous investissez le montant de votre choix (minimum 50 €) dans un des fonds proposés par Raiffeisen. Les versements se font par ordre permanent mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel. Afin d'optimiser le prix d'acquisition moyen, nous recommandons le versement mensuel.

Grâce aux multiples fonds proposés par Raiffeisen, vous pourrez choisir parmi les fonds les plus adaptés pour satisfaire vos aspirations et votre profil d'investissement. Le choix se fera en fonction de la durée de votre plan d'épargne et de votre goût du risque.

Vos avantages:

- Statut fiscal intéressant – Pas de retenue à la source pour les clients résidant au Grand-Duché de Luxembourg.
- Plus-values - Sont non imposables si la période de détention est supérieure à 6 mois.
- Diversification de l'épargne – Complément à une épargne monétaire.
- Flexibilité – Possibilité d'arrêter les versements ou de sortir du produit à tout moment.
- Pas de capital initial requis
- Tarification avantageuse – Pas de droits de garde, remise sur les commissions de souscription.
- Libre choix au niveau de la périodicité (ponctuelle, mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle) et du montant du versement.
- L'effet de lissage des prix d'acquisition – L'investissement dans une SICAV par des versements constants et réguliers permet de profiter d'un effet de lissage des prix d'acquisition. La stratégie du « Cost-Averaging » a une influence favorable sur le prix d'acquisition moyen (prix de revient) en équilibrant les fluctuations des prix d'achats.

Caractéristiques:

- Horizon de placement: 5-10 ans (dépend du fonds sélectionné)
- Choix d'investissement: Déterminé par l'investisseur selon les SICAV proposées
- Montant minimum à épargner et périodicité: 50 €/mois, 150 €/trimestriel, 300 €/semestriel ou 600 €/annuel
- Versements supplémentaires: Possible à tout moment
- Retrait possible à tout moment sans frais, liquidités disponibles sur le compte sous 2-3 jours
- Frais d'entrée SICAV: 1,25 % (remise par rapport aux tarifs standards)
- Frais de sortie: Gratuit
- Droits de garde: Gratuit
- Relevé de titre: Avis lors de chaque transaction, Relevé dépôt titres : annuel



Exemple détaillé: Portefeuille R-PlanInvest « LUX-Portfolio Balanced »

Ce paragraphe affiche le détail des coûts et frais prévisionnels à base de l'exemple du sous-jacent « LUX-Portfolio Balanced ».

Hypothèses de calcul:

| | |
|--|---|
| Durée de vie de l'investissement: | 10 ans |
| Investissement annuel: | 1.200 € |
| Valeur du portefeuille après 10 ans: | 15.440 € |
| Rendement annuel moyen du fonds sous-jacent: | 6,88 % (=moyenne arithmétique 2012-2016) * |

Répartition détaillée selon les catégories prescrites par la loi:

| | MOYENNE ANNUELLE | |
|---|------------------|---------------|
| | MONTANT | POURCENTAGE |
| Coûts et frais liés aux services d'investissement fournis par Raiffeisen | | |
| - non-récurrents | - | - |
| - récurrents | - | - |
| - transactionnels | 15,00 EUR | 0,19 % |
| - accessoires | - | - |
| Sous-total | 15,00 EUR | 0,19 % |
| Coûts et frais liés aux instruments financiers, facturés par des parties tierces | | |
| - non-récurrents | - | - |
| - récurrents nets d'éventuelles rétrocessions | 84,60 EUR | 1,07 % |
| - transactionnels | - | - |
| - accessoires | - | - |
| Sous-total | 84,60 EUR | 1,07 % |
| Rétrocessions reçues par Raiffeisen | - | - |
| Total | 99,60 EUR | 1,26 % |

Le **coût total annuel moyen** d'un portefeuille répondant aux critères fixés ci-devant est estimé à 99,60 € ce qui représente 1,26 % de sa valeur moyenne. Les coûts et frais varient en fonction de l'évolution du prix du fonds sous-jacent.

Si le montant investi annuellement reste constant, le montant annuel des frais de souscription y relatifs reste également constant. En revanche, la valeur du portefeuille augmente chaque année et par conséquent le montant des frais récurrents liés au fonds sous-jacent augmente de la même manière sous l'hypothèse que le pourcentage des frais récurrents liés au fonds sous-jacent reste égal chaque année.

Le pourcentage des frais de souscription annuels et le pourcentage du coût total annuel par rapport à la valeur moyenne du portefeuille diminue d'année en année.

Coûts en fonction du fonds sous-jacent

Ce paragraphe donne un aperçu sur les coûts et frais prévisionnels pour tous les sous-jacents disponibles pour la fourniture de services d'investissement de type R-PlanInvest.

Hypothèses de calcul:

| | |
|--|---|
| Montant investi annuellement: | 1.200 € |
| Durée de vie de l'investissement: | 10 ans |
| Rendement annuel moyen du fonds sous-jacent: | Moyenne arithmétique 2012-2016 * |



Coût annuel moyen en pourcentage de la valeur moyenne du portefeuille:

| Fonds sous-jacent | Frais de souscription | Frais liés à l'instrument financier | Rétrocessions | Coût total | Rendement annuel moyen (moyenne arithmétique 2012-2016) * |
|--|------------------------------|--|----------------------|-------------------|--|
| LUX-Portfolio Defensive | 0,21 % | 1,05 % | - | 1,26 % | 4,77 % |
| LUX-Portfolio Balanced | 0,19 % | 1,07 % | - | 1,26 % | 6,88 % |
| LUX-Portfolio Growth | 0,18 % | 1,36 % | - | 1,55 % | 8,74 % |
| LUX-Portfolio Dynamic | 0,16 % | 1,40 % | - | 1,56 % | 10,40 % |
| LUX-Croissance | 0,21 % | 1,05 % | - | 1,26 % | 4,78 % |
| LUX-Equity Emerging Markets | 0,21 % | 2,73 % | - | 2,94 % | 4,83 % |
| Uniglobal | 0,15 % | 0,88 % | 0,60 % | 1,63 % | 13,02 % |
| LUX-Equity Europe | 0,17 % | 1,31 % | - | 1,48 % | 9,98 % |
| Vontobel Fund – New Power | 0,17 % | 0,99 % | 0,99 % | 2,15 % | 9,79 % |
| Vontobel Fund – Clean Technology | 0,13 % | 0,99 % | 0,99 % | 2,11 % | 15,24 % |
| Vontobel – European Equity | 0,16 % | 0,99 % | 0,99 % | 2,14 % | 10,62 % |
| LUX-Equity Low Volatility | 0,17 % | 1,74 % | - | 1,91 % | 10,15 % |
| LUX-Equity Global | 0,15 % | 1,47 % | - | 1,62 % | 12,79 % |
| LUX-Equity High Dividend | 0,17 % | 1,52 % | - | 1,69 % | 9,11 % |
| LUX-Portfolio Global Flexible | 0,20 % | 1,47 % | - | 1,67 % | 5,62 % ** |
| LUX-Portfolio Global Flexible Serenity | 0,27 % | 1,47 % | - | 1,74 % | -1,50 % *** |

* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

** LUX-Portfolio Global Flexible n'existe que depuis le 19/10/2015. Le rendement annuel moyen de 2016 a été pris en compte.

*** LUX-Portfolio Global Flexible Serenity n'existe que depuis le 23/11/2016. Le rendement annuel moyen depuis le 23/11/2016 a été pris en compte.

Ce document n'est communiqué qu'à titre illustratif. Les coûts et frais réellement supportés au sein d'un portefeuille peuvent varier en fonction de la composition réelle du portefeuille. Ces derniers seront communiqués à chaque titulaire d'un portefeuille-titres annuellement à partir de 2019.

